AFTRAL

ARTICLE 2 - Caractéristiques de ou des actions de formation

Ce(s) action(s) de formation se déroule(nt) comme suit :

Code session	Intitulé Session	Lieu	Effectif
CCCY604M1C00	**Formation Cariste + CACES® R489 Cat.5 - (3j) Débutant/Occasionnel** **Du 16/06/2026 au 18/06/2026** **Durée : 21,00 Heures**	**AFTRAL LAVAL** **72 RUE DU PONT AU CHAT** **53000 LAVAL**	1

ARTICLE 3 - Dispositions financières

En contrepartie de l'action de formation, la somme indiquée ci-dessous sera à verser :

Code produit	P. unitaire	Qté	TOTAL HT	% T.V.A	Montant TVA	TOTAL TTC	% Remise
CCCY33	522,00 €	1,0	522,00 €	20,00 %	104,40 €	626,40 €	20,06 %

Soit un total de 626,40 TTC.

ARTICLE 4 - Effectif formé

AFTRAL formera les bénéficiaires suivants :

NOM	Prénom	Date de naissance	Code session
IMAFIDON	Ovbokhan	13/01/1991	CCCY604M1C00

ARTICLE 5 - Financement de la formation

Si la formation objet de la présente convention est partiellement ou totalement prise en charge par un organisme financeur, l'entreprise transmet à AFTRAL l'accord de prise en charge au plus tôt après confirmation de la commande. En l'absence de cet accord le dernier jour de la formation, l'entreprise est redevable directement du règlement de la commande.

ARTICLE 6 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le litige sera porté à la connaissance de la juridiction territorialement compétente au moment de la saisie.

En signant cette convention **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP** accepte les conditions générales de vente et certifie avoir pris connaissance des prérequis de la formation indiqués sur le programme.

Fait à LAVAL

Le 12/06/2026

Pour AFTRAL

M. Loïc CHARBONNIER, Président Délégué Général

Par délégation

Olivia HAYERE, Directeur opérationnel

A LAVAL

Le 12/06/2026

Pour l'entreprise

LIP LAVAL
Parc Tertiaire - Bât M - Rue Louis de Broglie
53810 CHANGE
Tél. 02 43 67 98 30
SIRET 981 323 330 00515 - APE 78.20 Z
SASU au capital de 26 379 399 €

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE N° DEV202606483350

Entre :	et :
LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - LIP RUE LOUIS DE BROOGLIE PARC TERTIAIRE TECHNOPOLIS 53810 CHANGE SIRET : 87942805001764	**AFTRAL** 72 RUE DU PONT AU CHAT 53000 LAVAL France SIRET : 30540504502997
Contact Client : **Xavier PAPIN**	Dossier suivi par : E-mail : virginie.auger@aftral.com
Tél client :	Tél :
E-mail : xavier.papin@groupelip.com	N° de déclaration d'existence : 11.75.00916.75
N° Client : 500512431	auprès de la Préfecture de la région Ile de France

N° Accord client : EIN.0000614

est conclue la convention suivante, en application des dispositions de la partie VI du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie.

ARTICLE 1 - Modalités de l'action de formation

AFTRAL organise les actions de formation, au sens de l'article L.6313-1 du code du travail. L'objectif professionnel, le contenu ainsi que les modalités de déroulement, de suivi, de sanction de l'action de formation sont explicités dans le programme de formation joint. Le parcours pédagogique ainsi que les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement sont mis en œuvre de la façon suivante :

- Une progression pédagogique soumise au contrôle des services de l'Etat compétents et adaptée, le cas échéant aux conditions particulières de l'entreprise.
- En présentiel : une animation de stage ou un accompagnement par un personnel qualifié et mise à disposition de locaux, matériels et moyens audio-visuels, selon les besoins.
- A distance : un accès aux contenus et aux ressources pédagogiques par connexion à la plate-forme dédiée. Si la formation est tutorée, un tutorat réalisé par un personnel qualifié.

Les modalités d'évaluation adaptées à la formation se concrétisent des quizz, des questionnaires, des tests réguliers de contrôle de connaissances, des mises en situation professionnelle, des exercices pratiques, des examens professionnels, des entretiens devant un jury...Elles sont détaillées dans le programme joint.